



COMMERCIAL

## BATIMAX PLUS

---

### DESCRIPTIF PRODUIT

Batimax Plus est un revêtement de sol PVC acoustique en pose semi- libre et en lés **classement UPEC U3P3E2/3C2 Certificat QB 30 : N° 353-099.1\_00/22**

C'est **revêtement de sol PVC classe R10, aux performances acoustiques de 20 dB** en lés de 2 m, type « Batimax Plus » de chez IVC GROUP, ou équivalent. Un revêtement de sol en PVC vierge qui bénéficie d'une sous-couche armée d'un voile de verre et d'un support en mousse PVC stabilisée.

Sa **couche d'usure de 0,53 mm** de PVC transparent non chargé du groupe d'abrasion T est renforcée par un traitement de surface **HyperGuard+** qui supprime toute métallisation et apporte une excellente résistance aux taches et aux rayures.

Batimax Plus est un revêtement en vinyle hétérogène, son épaisseur totale est de 3,20 mm, sa couche d'usure : 0,53 mm. Résistance à l'abrasion : Groupe T. Classement UPEC : U3P3 E2/3 C2. Efficacité acoustique certifiée :  $\Delta L_w = 20$  dB. Sonorité à la marche NF S 31074 : classe A. Résistance au poinçonnement statique rémanent moyen: 0,14 mm. Résistance au glissement : R10 Réaction au feu selon EN 13 501-1 : Bfl-s1. Poids : 2202 g/m<sup>2</sup>. Classe d'usage : 23-32-42 selon la norme NF EN 651. Charges électrostatiques NF EN 1815 :  $\leq 2$  kV – Antistatique

Batimax Plus est respectueux de l'environnement. Il est **100% recyclable même après dépose /utilisation** et contient environ **25% de matériaux naturels**. Tous les **déchets de production** sont recyclés et les **chutes propres** lors de l'installation peuvent être également recyclées grâce à notre **programme Recover\***.

Niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation : classe A+

#### **Mise en œuvre selon indications du fabricant Pose :**

Pose semi-libre avec adhésif non migrant en périphérie et sous les joints sur un sol plan, sec, propre, dur et sain (cf NF DTU 53-12 P1-1-2), adapté à l'utilisation dans des locaux classés U2SP3 E2/3C2.

Batimax Plus peut s'installer sur des sols existants, une préparation du support peut être nécessaire (PVC compacts, carrelage, bois). Installation facile.

Conforme pour pose sur sols amiantés en sous-section 4.

Le produit bénéficie d'une garantie de 5 ans minimum s'il est installé suivant les conseils de pose.

\*après étude du chantier